



## pension alimentaire vers un ascendant

Par **poussin83**, le **26/12/2008** à **10:11**

Ma mère souhaite demander une pension alimentaire à ses trois enfants, je suis le seul propriétaire et mon épouse travaille, j'ai donc peur que la personne la plus sollicité soit la plus solvable (frère qui travaille mais pas propriétaire et pas marié) (soeur qui ne travaille pas marié mais locataire). je voudrais savoir si la pension est fixé par un juge et divisée équitablement en quatre. peut-il me faire vendre mon bien que je destiné à mes enfants. Mes parents sont séparé de corps et de bien alors avant d'attaqué ses enfants pour une pension alimentaire ma mère ne devrait-elle pas demander d'abord à son ex mari ???? je suis sous le régime de la communauté au niveau du contrat de mariage pour protéger mon bien et le salaire de mon conjoint puis-je le faire en modifiant mon contrat de mariage en séparation de biens - avec le nouveau contrat de mariage est-ce que seul mon salaire sera pris en compte pour la pension protégeant mon bien pour mes enfants et le salaire de mon épouse.

merci pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter (je suis un peu perdu et c'est dur à vivre pendant la période de Noël).

bonne journée cordialement